

Le député Gauvreau revient à la charge avec le dossier de la santé

par Donald Brouillette

Article mis en ligne le 25 octobre 2009 à 14:00

Le député péquiste de Groulx René Gauvreau, bardé de statistiques récentes et affirmant que la situation est pire que ce qu'elle était, formule de nouvelles demandes pressantes au ministre de la Santé, pour parer à quelques situations particulièrement difficiles dans le réseau de la santé des Laurentides.

René Gauvreau cible trois secteurs où, selon son analyse, le ministère de la Santé pourrait aller de l'avant dès maintenant, les projets ayant déjà été approuvés et même annoncés dans quelques cas!

Ainsi, à l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme, on pourrait mettre en chantier à très court terme l'aménagement de salles en ophtalmologie et en endoscopie, selon le député.

À l'Hôpital de Saint-Eustache, le député exige une augmentation des places en soins de longue durée et la mise en place rapide d'une unité psychiatrique d'un minimum de 40 places, pour aider à désengorger l'urgence. Les travaux d'agrandissement en cours permettent ces orientations, plaide ici le député.

Enfin, René Gauvreau exige le maintien intégral des programmes de soins à domicile et les investissements requis pour combler les sommes manquantes. En préambule, le député rappelait les statistiques déprimantes qui caractérisent le réseau de la santé des Laurentides: la région est 18e sur 18 régions au chapitre des dépenses per capita en matière de santé et de services sociaux; on observerait une augmentation de l'écart entre la région et la moyenne québécoise. De plus, nous sommes toujours au dernier rang des régions quant au nombre de médecins pour 1000 habitants; en 2006-2007 près de 20 % des citoyens des Laurentides n'avaient pas de médecin de famille. Enfin, le député rappelait aussi les délais d'attente de l'ordre de 16 mois pour l'obtention d'un premier service en déficience intellectuelle... «*Ce sont les mêmes délais qu'il y a vingt ans!*», se désole le député Gauvreau.